



MAI 2026

FÉDÉRATION VAUDOISE DES SAPEURS-POMPIERS

Le 8 mai, la 119e Assemblée des délégués de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers (FVSP) s'est tenue à Coppet. Le lendemain, le SDIS Terre-Sainte, en collaboration avec la FVSP, a accueilli la traditionnelle journée des concours également sur son site de Coppet.

Près de 500 sapeurs-pompiers venus de l'ensemble du canton, ainsi qu'une équipe invitée du Valais, se sont affrontés dans différentes disciplines, mettant en évidence leur savoir-faire, leur maîtrise technique et leur esprit d'équipe. Sous un soleil radieux, près de 3'000 visiteurs ont également fait le déplacement pour assister aux épreuves et découvrir l'engagement des sapeurs-pompiers vaudois.

Cette journée, placée sous le signe de la camaraderie, du partage d'expérience et de la passion du métier, a une nouvelle fois démontré le dynamisme et la qualité des corps de sapeurs-pompiers du canton.



FÉDÉRATION VAUDOISE DES SAPEURS-POMPIERS

Nos équipes ont relevé ce défi avec sérieux, motivation et enthousiasme, obtenant des résultats dont nous pouvons être fiers.

- Equipe Motopompe : 3ème
- Equipe Désincarcération : 4ème
- Equipe Tonne-pompe B : 3ème
- Equipe Appareils de Protection Respiratoire : 4ème
- Equipe Tonne-pompe C : 2ème avec la mention "Bien"

Un grand merci aux coachs pour leur disponibilité et leur accompagnement, à l'équipe technique pour la préparation, la mise à disposition et le rétablissement du matériel, ainsi qu'à toutes les personnes venues soutenir et encourager nos concurrentes et concurrents.

Nos remerciements vont également au SDIS Terre-Sainte, à la FVSP ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles et partenaires qui ont contribué à l'organisation et au succès de cette belle manifestation.

Rendez-vous le 21 mai 2027 pour la 120e Assemblée des délégués et le 22 mai pour les concours cantonaux qui seront organisés par le SDIS Chamberonne.



Félicitations pour votre engagement !

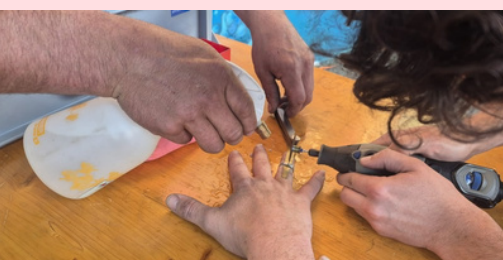
NOS SAPEURS-POMPIERS EN FORMATION

EXERCICE DU DÉTACHEMENT DE PREMIERS SECOURS (DPS) DE MONTREUX

Lors de l'instruction technique DPS organisée le 2 mai sur le site de Montreux, les participants évoluent sur trois chantiers distincts destinés à renforcer leurs compétences dans différents domaines de l'intervention.



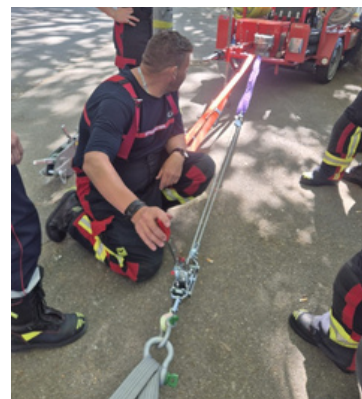
Le premier chantier sensibilise les participants aux principes d'engagement lors d'événements impliquant des matières dangereuses. Les sapeurs-pompiers abordent les risques liés aux interventions ABC, appliquent les principes de séparation entre zones propres et zones sales et mettent en œuvre les actions opérationnelles correspondant à leur fonction au sein du dispositif.



La 2ème leçon est consacrée à la découverte et à la maîtrise de divers matériels spécialisés à disposition du SDIS. Les participants identifient l'emplacement des équipements, découvrent leurs domaines d'utilisation, les engagent conformément aux procédures en vigueur et les rétablissent selon les prescriptions du fabricant.



Ce dernier chantier permet aux participants de consolider leurs connaissances dans l'utilisation des moyens de traction et de sécurisation. Ils mettent en œuvre des dispositifs de sécurisation de charges au moyen de tire-forts et de treuils, réalisent des montages avec relais et renvois, tout en appliquant les règles de sécurité propres à ces techniques.



NOS SAPEURS-POMPIERS EN FORMATION

FORMATION ÉLÉMENTS NATURELS ET MOTOPOMPE POUR LE SITE DE SAINT-LÉGIER

Le samedi 23 mai au matin, les sapeurs-pompiers du site de Saint-Légier participent à une formation dédiée aux éléments naturels et à l'utilisation de la motopompe.

À travers des exercices pratiques, les intervenants révisent les techniques de pompage et la mise en œuvre du matériel utilisé lors d'inondations ou d'autres événements liés aux intempéries.



RETOUR SUR NOS INTERVENTIONS



POLLUTION SUITE À UN ACCIDENT

Montreux, lundi 4 mai, 15h50

À la suite d'un accident de la circulation impliquant une voiture et deux motos, les sapeurs-pompiers du SDIS sont engagés en soutien de la police, de l'ambulance et du SMUR. Sur place, ils sécurisent les véhicules, débarrassent les débris qui jonchent le sol et traitent la pollution aux hydrocarbures, dispersée par la forte pluie en direction des grilles d'évacuation. Après la prise en charge de la victime par les ambulanciers, les véhicules sont évacués par une dépanneuse privée.

ACCIDENT DE VOITURE

Caux, mardi 5 mai, 23h35

À la suite d'un accident de la circulation à proximité de la ligne du train Montreux-Glion-Rochers-de-Naye, les sapeurs-pompiers sont engagés pour sécuriser et évacuer un véhicule léger renversé sur le toit en contrebas de la voie ferrée. Les deux occupants sont sortis par leurs propres moyens et ne sont pas blessés. Après reconnaissance et coordination avec la Police, le personnel du MOB et les entreprises de dépannage, une stratégie de relevage et d'évacuation est mise en place. À l'aide du treuil de la dépanneuse, du tire-fort du véhicule pionnier et d'un système de poulies, le véhicule est déplacé, remis sur ses roues puis hissé en sécurité jusqu'à la route. Une fois l'opération terminée, le véhicule est pris en charge par les dépanneurs.



RETOUR SUR NOS INTERVENTIONS

POLLUTION EN RIVIÈRE

Puidoux, dimanche 10 mai, 15h50

À la suite d'une fuite de carburant sur un véhicule pris en charge par un garage, les sapeurs-pompiers sont engagés pour une pollution aux hydrocarbures. La reconnaissance met en évidence des traces de diesel sur la chaussée ainsi que la contamination d'un ruisseau à proximité.

En coordination avec la Police et la Direction générale de l'environnement (DGE), plusieurs barrages absorbants sont mis en place afin de limiter la propagation de la pollution vers le terrain et le cours d'eau. Face à la présence d'hydrocarbures dans le ruisseau, des moyens complémentaires sont engagés pour installer un barrage collecteur à l'embouchure de la rivière. Après le traitement de la chaussée et l'intervention d'une balayeuse, un barrage de rétention est maintenu afin de poursuivre la protection du milieu naturel. Le barrage est récupéré 2 jours plus tard.



PLUSIEURS MAISONS ISOLÉES À CAUSE D'UN ÉBOULEMENT

Blonay - Saint-Légier, samedi 16 mai, 08h10

Des habitants du haut du village se retrouvent bloqués en raison d'un glissement de terrain qui s'est produit sur un chemin forestier menant à leurs maisons. Une dizaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés pour ce cas. Celui-ci ne fait aucun blessé, mais nécessite l'intervention de plusieurs partenaires, dont Police Riviera, la Direction générale de l'environnement (DGE) et les services communaux, notamment pour remettre la route en état.

RETOUR SUR NOS INTERVENTIONS

FEU DE VOITURE DANS UN QUARTIER DE VILLAS

**Blonay - Saint-Légier,
samedi 23 mai, 13h55**

Une demi-douzaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés pour un feu de voiture dans un quartier d'habitation des bas de la commune. Le sinistre risquant de se propager à la végétation toute proche et à une voiture parquée à proximité, les pompiers déploient deux lances, l'une pour protéger les alentours et l'autre pour maîtriser le sinistre. Des agents de Police Riviera et une ambulance se rendent aussi sur les lieux.



AMBULANCIERS ET POMPIERS ÉVACUENT UN PATIENT PAR LES AIRS

Montreux, dimanche 24 mai, 00h45

Un équipage d'Ambulance Riviera et une équipe du SDIS Riviera sont mobilisés à Clarens pour la prise en charge d'un patient. Face à l'impossibilité d'évacuer la personne par les escaliers de l'immeuble, il est décidé de procéder à son évacuation par le balcon, avec un camion-échelle de 30 mètres. Des agents de Police Riviera participent aussi aux opérations.



RETOUR SUR NOS INTERVENTIONS

ALARME AUTOMATIQUE AUX ROCHERS-DE-NAYE

Veytaux, dimanche 24 mai, 23h00

À la suite d'une alarme automatique signalant une élévation de température dans un bâtiment des Rochers-de-Naye, les sapeurs-pompiers sont engagés pour une reconnaissance. Après coordination avec le Centre d'exploitation du MOB, une équipe est acheminée sur place par train depuis Caux. Une reconnaissance approfondie est effectuée à l'aide d'une caméra thermique et d'un détecteur multi-gaz. Malgré l'absence de fumée ou de feu, les intervenants procèdent au contrôle des locaux, des installations électriques et des potentielles sources de chaleur. Les recherches permettent d'identifier l'origine de l'alarme. Après vérification de l'absence de tout danger, l'intervention est levée et les équipes rentrent en caserne.



89 interventions en mai

-  **18 feux**
-  **17 sauvetages**
-  **15 alarmes**
-  **14 pollutions**
-  **4 ascenseurs**
-  **3 inondations**
-  **18 autres**

